Étape 3 : analyse des options d'intervention

Le processus d'analyse des options d'intervention vous aide à définir et à documenter les modalités et le mécanisme qui conviennent le mieux à l'objectif et au contexte du projet. Commencez par examiner les résultats des évaluations (communauté, marchés et PSF), comparez les diverses modalités d'intervention envisageables (espèces, coupons, en nature, service) et sélectionnez la plus adaptée. Si vous avez opté pour une assistance sous forme d'espèces, vous devez identifier le mécanisme de transfert monétaire le plus approprié (banque, paiement mobile, transfert de fonds, etc.).

- Vérifiez la faisabilité de chaque modalité et de chaque mécanisme potentiel. [OUTIL 5 : Comparaison des modalités d'intervention et des mécanismes de versement]
- Sélectionnez la modalité et le mécanisme sur la base d'une analyse comparative de la ponctualité, de la flexibilité, de l'efficacité, des risques et de leur atténuation ainsi que des coûts. [OUTIL 6 : Matrice pour la prise de décision concernant les modalités] **Si vous sélectionnez le mécanisme des transferts monétaires, vous devez ensuite choisir le mécanisme de versement**. [OUTIL 7 : Matrice pour la prise de décision concernant les mécanismes]
- Le mécanisme « Argent contre travail » (ACT) peut être envisagé lorsqu'un travail communautaire est nécessaire, qu'il est accepté et peut être effectué par la population locale sans interférer avec les moyens de subsistance traditionnels.



Une flexibilité essentielle

Pour choisir une modalité et un mécanisme, n'oubliez pas que la rapidité et la flexibilité sont des critères qui dans le contexte du FBP pèsent plus lourd que le rapport coût-efficacité pour l'organisation, car une mise en œuvre au moment opportun est cruciale pour la réussite de l'AP.